d'Euménie et coadjuteur de Québec : et peut-on supposer qu'on avait choisi précisément un « infirme » pour coadjuteur à l'évêque de la Nouvelle-France ?

La disposition de ce Prélat à ne jamais venir remplir ses fonctions de coadjuteur nous a toujours paru étrange et peu digne de nos annales religieuses. Sa nomination comme évêque fut une nomination de cour, et Mgr de Saint-Vallier n'y eut aucune part. Mgr de Mornay, né à Vannes en 1663 [1], appartenait à une noble famille de Bretagne, qui sollicita son élévation à l'épiscopat ; et comme l'évêque de Québec, plusieurs années auparavant, durant sa captivité en Angleterre, avait demandé un coadjuteur, on en profita pour lui en nommer un en 1713. Mais les circonstances avaient changé, et il n'en demandait plus à cette époque.

Il avait demandé un coadjuteur durant sa captivité en Angleterre, parce qu'il se voyait physiquement empêché d'aller administrer son diocèse, et pour un temps qui pouvait être bien long. Il avait adressé sa demande directement au Roi, de Petestrel où il était alors, dès le mois de janvier 1705, et il avait écrit en même temps au supérieur de Saint-Sulpice, M. Leschassier, et au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, pour les intéresser au succès de ses démarches [2]. De Farnham, il écrit de nouveau quelques mois plus tard à l'archevêque de Paris, chargé spécialement des affaires ecclésiastiques du Royaume : il insiste pour avoir un coadjuteur, et demande un Sulpicien, de préférence à tout autre :

« Sachant, dit-il, l'estime et les bontés particulières que Votre Eminence fait paraître pour Saint-Sulpice, je crois

---

1. C'est à tort qu'on a écrit *Duplessis de Mornay* : sa famille était tout simplement *de Mornay*. Voir *Bulletin des Recherches historiques*, vol. X, p. 20.

2. Archives de l'évêché de Québec, lettres copiées à la Bibliothèque Nationale de Paris.